SESSION DE CERTIFICATION
Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance RNCP 41849

OBJECTIFS

Permettre aux candidats remplissant les conditions réglementaires de se présenter à la session de certification du Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance (IEPE) afin d'obtenir le titre professionnel complet ou un ou plusieurs Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

PUBLIC

- aux candidats ayant suivi un parcours de formation préparant au Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance (RNCP 41849) ;
- aux apprentis ;
- aux salariés en contrat de professionnalisation ;
- aux salariés ou demandeurs d'emploi ayant suivi une action de formation continue ;
- aux candidats engagés dans une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) disposant d'une décision de recevabilité (ou de faisabilité, selon le dispositif applicable) leur permettant de se présenter devant le jury de certification ;
- aux candidats se présentant au titre professionnel complet ou à un ou plusieurs Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

PRÉREQUIS

Pour être inscrit à la session d'examen, le candidat doit satisfaire aux conditions prévues par l'arrêté de création du titre, notamment justifier du nombre minimal d'heures de formation théorique et de période en entreprise correspondant au titre complet ou au CCP présenté. Le centre agréé est tenu de vérifier ces éléments avant l'inscription.

Pour les candidats en VAE, être titulaire d'une décision de recevabilité (ou de faisabilité selon la procédure VAE applicable) délivrée par l'autorité certificatrice avant leur inscription à la session de certification.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

La session d'examen se déroule conformément au référentiel d'évaluation du Ministère chargé de l'Emploi.
Elle comprend notamment :

- des mises en situation professionnelles ;
- un questionnement à partir des productions du candidat (diaporama et présentation orale) ;
- un entretien final avec le jury avec dossier professionnel.

PROGRAMME

Le titre est composé de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

CCP 1

Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

CCP 2

Accompagner le développement des jeunes enfants

CCP 3

Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

DOCUMENTS À PRÉSENTER LE JOUR DE L EXAMEN

Le candidat devra présenter notamment :

- une pièce d'identité en cours de validité ;
- les documents exigés par le référentiel d'évaluation ;
- les preuves des heures de formation et de période en entreprise lorsque celles-ci sont requises ;
- les productions demandées pour la certification

DURÉE

1 jour soit 4h

VALIDATION

À l'issue de la session, le jury délibère conformément au référentiel du titre professionnel.
Selon les résultats obtenus, le candidat peut :

- obtenir le **Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance** ;
- obtenir un ou plusieurs **CCP** ;
- ou conserver le bénéfice des CCP validés conformément à la réglementation applicable

TARIF

600€ net de taxe par candidats
20% de majoration si session choisie le samedi